



Note d'éducation permanente  
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)  
N° 2013–15, décembre 2013  
[www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)

# Les usages du numérique à destination des jeunes à besoins éducatifs spécifiques

## *Enjeux et conditions d'une médiation active*

*Il n'est pas nouveau d'affirmer que les technologies de l'information et de la communication – TIC – et les applications qui en découlent favorisent considérablement les possibilités d'intégration, d'autonomie et de sécurité des personnes en situation de handicap dans de nombreux aspects de leur vie quotidienne. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les possibilités qui leur sont désormais offertes en termes de formation à distance, de logiciels éducatifs spécialisés, de télétravail, d'accès aux services administratifs et autres biens et services en ligne – information, communication, culture, loisirs – grâce aux TIC. Indéniablement ces technologies offrent aux personnes en situation de handicap de réelles opportunités d'améliorer leur qualité de vie et de prendre une part plus active à la vie citoyenne de manière générale. C'est pourquoi on parle volontiers de technologies « capacitantes » pour les personnes en situation de handicap et notamment pour les plus jeunes.*

### DES TECHNOLOGIES CAPACITANTES POUR LES JEUNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Par jeunes à besoins éducatifs spécifiques, on entend ici notamment les jeunes – enfants et adolescents – qui fréquentent l'enseignement spécialisé à temps plein ou à temps partiel en Belgique. Ces dernières années, le terme de « jeunes à besoins éducatifs particuliers » s'est progressivement substitué à celui de « jeunes handicapés » ou « jeunes en situation de handicap ». Cette évolution s'inscrit dans une vision renouvelée du handicap proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé dans sa dernière classification internationale du fonctionnement, du

handicap et de la santé (CIF).<sup>1</sup> Celle-ci insiste davantage sur le rôle de l'environnement non adapté dans la situation de handicap, considérant que toute société doit prendre en compte les besoins spécifiques de chacun de ses citoyens.

---

#### DES POTENTIALITÉS DES OUTILS NUMÉRIQUES ...

Comme le souligne A. Casilli dans son article portant sur les enjeux des usages numériques dans les situations de handicap, les technologies de l'information et de la communication et le web en particulier constituent des technologies au potentiel « capacitant » important pour les personnes à besoins spécifiques – jeunes ou moins jeunes – dans la mesure où elles leur offrent la possibilité d'atteindre davantage d'autonomie au quotidien (Casilli, 2009).

La dimension capacitante d'internet pour ce public est d'abord évidente au niveau informationnel : le web leur offre un accès autonome inédit à une série d'informations et de services relatifs à la santé, l'éducation, à l'insertion socio-professionnelle et plus largement sociale.

La dimension capacitante du web est aussi puissante du point de vue communicationnel : la galaxie d'usages relationnels du web – mails, forums, réseaux sociaux en tous genres – permet à ce public de développer une sociabilité inédite leur donnant la possibilité d'une présentation « contrôlée » d'eux-mêmes dans laquelle ils sont libres de révéler ou non les aspects de leur handicap. Ainsi, selon Bowker et Tuffin (2002), les médias numériques égalisent les modes de présentation de sa personne entre les usagers porteurs d'un handicap et les autres. Ces nouvelles opportunités de présentation permettent la construction d'une « identité déclarative » (George, 2009). Cette nouvelle forme d'identité leur permet à son tour de développer une position sociale alternative sur le web, qui leur donne la possibilité de multiplier les occasions relationnelles et de rompre ainsi leur isolement social (Soderstrom, 2009). Par ailleurs, certains sites de réseautage social sont spécifiquement dédiés aux personnes en situation de handicap afin de promouvoir le contact avec des usagers dans les mêmes situations de vie. Sous cet angle, le web peut être donc considéré comme une technologie d'intégration sociale, capable de créer, pour les personnes à besoins spécifiques, des occasions de socialisation autonomes, sans aucune médiation humaine.

Que cela soit dans l'accès aux ressources en ligne – l'information internet – ou bien dans la poursuite d'un positionnement social alternatif grâce à des interactions en ligne – la communication internet – les technologies numériques offrent donc une possibilité inédite à ces personnes de se prendre en charge de manière autonome.

En ce qui concerne les bénéfices des technologies de l'information et de la communication dans le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage en particulier, de nombreuses recherches empiriques semblent aller dans ce sens. De fait, sur base d'une recension d'études sur ce thème, une recherche canadienne vient à la conclusion que le potentiel des TIC se révèle particulièrement intéressant pour soutenir les élèves ayant des difficultés d'apprentissage et de comportement (Depover, Karsenti et Komis 2007). Selon les auteurs, l'apport potentiel des technologies pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques est bénéfique dans la mesure où celles-ci les incitent à déployer plus d'efforts et stimulent davantage leur motivation dans le cadre d'activités d'apprentissage.

---

#### ... À LEURS LIMITES

Certes, l'usage des technologies numériques en général et d'internet en particulier peut donc constituer pour les jeunes à besoins éducatifs spécifiques un levier essentiel en termes de valorisation personnelle et d'émancipation, mais à condition seulement que ces outils et leurs

---

<sup>1</sup> OMS, Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, disponible sur le site de l'OMS [http : //www.who.int/icidh](http://www.who.int/icidh)

contenus leur soient accessibles, utilisables et utiles. Ceci implique que les besoins spécifiques liés à la situation de handicap de ces jeunes usagers soient pris en compte dès leur conception. Si ce n'est pas le cas, ces technologies « capacitantes » vont alors révéler leurs limites : celles de renforcer des inégalités déjà existantes entre jeunes « ordinaires » et ceux « extraordinaires ». De fait, nombreux chercheurs pointent encore l'existence de ce qu'ils appellent le « disability divide », à savoir des inégalités dans l'accès et l'usage des technologies numériques entre les personnes ordinaires et celles en situation de handicap.

La thématique de l'exclusion vs inclusion des personnes en situation de handicap via les technologies numériques constitue d'ailleurs, depuis une quinzaine d'années, une préoccupation constante. Pour lutter contre ces inégalités numériques, des actions politiques et de terrain sont régulièrement mises en place. Ces actions, groupées sous le nom d'e-inclusion, visent entre autres à ce que les technologies numériques soient adaptées à une gamme très large de besoins et de capacités, sur base du principe de « design pour tous ». Ce principe consiste à prôner la conception des technologies, des applications et des contenus numériques de manière à ce qu'ils soient accessibles et utilisables par n'importe quel utilisateur, quels que soient sa situation de handicap, son âge ou son niveau de connaissances et compétences.

### LA MÉDIATION ACTIVE DES USAGES DU NUMÉRIQUE AUPRÈS DES JEUNES À BESOINS SPÉCIFIQUES : DEUX CONDITIONS

Dès lors que l'usage des technologies numériques constitue, pour ces jeunes usagers, un levier innovant en termes d'autonomie et d'émancipation, on comprend tout l'enjeu de leur dispenser une éducation aux médias numériques en vue de leur apprendre à développer des usages à la fois critiques, autonomes et responsables. Les besoins spécifiques liés à la situation de handicap de ces jeunes ne doivent donc pas seulement être pris en compte au niveau de la conception des outils et des contenus numériques en général, mais aussi au niveau de l'élaboration des supports pédagogiques qui accompagnent les démarches d'éducation à l'usage critique de ces médias numériques à leur destination.

Cette problématique s'inscrit d'ailleurs dans une préoccupation publique actuelle au niveau européen : celle liée au développement d'un « internet mieux adapté à tous les enfants », et donc y compris les plus vulnérables.<sup>2</sup> La Stratégie européenne pour un internet mieux adapté à tous les enfants part du constat que les enfants sont de plus en plus en contact avec internet et qu'ils commencent à l'utiliser de plus en plus tôt. Le texte préconise l'élaboration d'une stratégie appropriée pour intégrer leurs besoins spécifiques et prévenir les risques particuliers auxquels ils sont confrontés en ligne en mettant au point des contenus et services nouveaux, de plus grande qualité et mieux sécurisés. Le texte insiste sur l'importance de la mise en place d'une combinaison d'actions qui privilégient davantage la voie de l'éducation et de la responsabilisation que la voie réglementaire.

#### L'ACCESSIBILITÉ ET LE « DESIGN POUR TOUS »

Afin de prendre en compte les spécificités des jeunes à besoins éducatifs particuliers, il apparaît important que les démarches d'éducation à l'usage critique des médias en ligne s'inscrivent dans une perspective inclusive. Ceci implique que le matériel pédagogique soit élaboré aussi selon le principe de « design pour tous ». Ceci constitue une première condition nécessaire pour que ces jeunes puissent effectivement jouir des bénéfices d'un apprentissage à l'usage critique du numérique.

---

<sup>2</sup> Stratégie européenne pour un internet mieux adapté aux enfants COM(2012) 196 final, disponible à l'adresse <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0196:FIN:FR:PDF>

Une approche inclusive consiste à développer du matériel éducatif qui est adapté à tous les jeunes – les jeunes ordinaires, les jeunes en situation de handicap mais aussi les jeunes primo-arrivants, les jeunes vivant des situations familiales ou socio-économiques difficiles, etc. – et non pas des outils spécifiquement destinés à certaines catégories de jeunes déterminés.

Dans cette perspective la réflexion doit porter davantage sur les conditions d'adaptation de la panoplie d'outils d'éducation aux médias en ligne déjà existants afin qu'ils soient utilisables par tous que sur les conditions d'élaboration d'un nouveau matériel. Une telle démarche s'inscrit dès lors bien dans une approche renouvelée du « handicap » qui vise à agir sur l'environnement pédagogique pour l'adapter aux jeunes concernés et non l'inverse.

#### AU-DELÀ DE L'ACCESSIBILITÉ, LA FORMATION

Néanmoins, si l'accessibilité et l'utilisabilité des outils pédagogiques constituent une première condition nécessaire, elle n'est toutefois pas à elle seule suffisante. Une approche éducative efficace en matière d'accompagnement à l'usage critique des médias numériques destiné à ce public implique aussi de former en amont l'ensemble des acteurs éducatifs – du monde scolaire et extrascolaire – qui travaillent avec eux afin qu'ils puissent leur dispenser, à leur tour, un accompagnement de qualité dans ce domaine. Ceci constitue une seconde condition indispensable pour que ces jeunes puissent effectivement jouir des bénéfices d'une éducation aux médias en ligne, sinon le matériel éducatif, autant de qualité qu'il puisse être risqué, bien de rester largement sous-exploité.

L'importance de la médiation active des usages d'internet des enfants par les enseignants a été mise en évidence dans une récente recherche internationale (Livingstone *et al.*, 2011). C'est une évidence : les enseignants et les autres intermédiaires éducatifs constituent des relais essentiels dans le processus de sensibilisation et d'éducation aux usages citoyens des médias numériques. Or, force est de constater que, dans l'ensemble, ces relais privilégiés n'apparaissent ni encore suffisamment informés des opportunités que l'usage critique d'internet est susceptible d'apporter aux jeunes concernés en termes d'émancipation, ni suffisamment sensibilisés aux enjeux que représente cette éducation aux médias en ligne auprès de ces élèves.

Une sensibilisation et un accompagnement des enseignants et des autres acteurs éducatifs dans leur rôle de médiateur numérique apparaît donc comme une urgence pédagogique si l'on veut que tous les jeunes, y compris ceux à besoins éducatifs spécifiques, bénéficient en toute sécurité des potentialités du numérique en termes d'épanouissement personnel et d'émancipation.

Périne BROTCORNE

#### BIBLIOGRAPHIE

- Brotcorne P. (2013). *L'éducation aux médias en ligne dans l'enseignement spécialisé*. Rapport d'analyse réalisé pour Child Focus asbl (à paraître en 2014).
- Casilli A. (2009). « Technologies capacitantes et disability divide : enjeux des usages numériques dans les situations de handicap », dans J. Gaillard (dir.), *Vers la fin du handicap ? Pratiques sportives, nouveaux enjeux, nouveaux territoires*. Nancy, PUN, p. 501-515.
- Depover C., Karsenti T. & Komis V. (2007). *Enseigner avec les technologies*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

- Georges E. (2009). « Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l’emprise culturelle du web. 2.0. ». *Réseaux*, 2009/2, n°154, p.165-193.
- Livingstone S., Haddon L., Görzig A. & Ólafsson K. (2011). *EU Kids Online: final report 2011*, London, London School of Economics.
- Prater M. A. (2007). *Teaching strategies for students with mild to moderate disabilities*. Boston, Pearson Education.

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d’éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d’Utilisation Commerciale - Partage à l’Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à [gvalenduc@ftu-namur.org](mailto:gvalenduc@ftu-namur.org).

#### FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Rue de l’Arsenal, 5 – 5000 Namur  
+32-81-725122  
Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles  
+32-2-2463851

Site éducation permanente : [www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)  
Site recherche : [www.ftu-namur.org](http://www.ftu-namur.org)

Éditeur responsable : Pierre Georis



Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles